



L'écho Municipal



Fête du Village

Comme vous l'avez déjà noté, elle aura lieu les **25 et 26 juillet prochains**.

Après le village Gaulois, les neuf associations ont choisi comme thème, cette année, « **Les Montaudins vous invitent à la fête !** »

Alors, préparez-vous... préparez vos costumes...

Au programme : animations diverses, animations enfants, brocante, rando VTT 20, 30 ou 40 km, repas sur réservation, soirée disco avec concours du plus beau déguisement, feu d'artifice.

Vous pouvez consulter et vous inscrire sur le site : www.montaud.com/fete.



Les prochaines réunions de préparation auront lieu à 20h30 à la salle des fêtes les mercredis 27 mai, 24 juin, 08 et 15 juillet. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

N'oubliez pas le concours lancé à l'occasion de cette fête :

« Relookez vos boîtes aux lettres »

Le règlement nous invite à : « Transformer notre boîte aux lettres pour faire sourire, rêver, pour faire du drôle, du beau, du solide, pour faire ce que l'on veut, ce que l'on peut... »

Le gagnant sera récompensé : surprise !

Le Parc du Vercors est venu rencontrer les élus des trois communes de la CCVI, à La Rivière.

Madame Danièle Pic, Présidente, et Monsieur Pierre Weick, Directeur, ont présenté aux élus les offres proposées aux communes.



Crèche

Dans le cadre du projet concernant la crèche, des sondages ont été effectués afin de mieux connaître l'état du terrain qui supportera cette réalisation. Une étude géotechnique a été réalisée et sera prise en compte pour monter le dossier architectural et



le permis de construire.

Cette opération est indispensable pour répondre aux nouvelles normes des services sanitaires : fourniture des repas obligatoire, nécessitant des locaux adaptés à la réception et à la préparation finale de ceux-ci.

Bois de chauffage en grumes

Après l'élagage du bord du CD 3, quelques stères (environ 5) de bois de chauffage, en grumes, sont mises en vente par la commune au prix minimum de 100 €. Le bois sera cédé à la personne offrant le meilleur prix. **Faites votre offre (courrier, courriel) en mairie jusqu'au 6 mai**. Les bois devront être enlevés dans les 8 jours.



Journées nationales d'appel à la générosité publique

La Préfecture annonce :

- Du 2 au 9 mai : Campagne nationale du Bleu et de France par l'office des anciens combattants.
- Du 04 au 17 mai : Quinzaine de l'École Publique, campagne « Pas d'école pas d'avenir » de la ligue de l'Enseignement avec quête le 10 mai.
- Du 10 au 17 mai : Campagne nationale de la Croix rouge française avec quête les 23 et 24 mai.
- Du 25 au 31 mai : Campagne nationale « Enfants et santé » de la Fédération nationale.

Communauté Vercors-Isère

Collecte des pneus



La Communauté de Communes vous propose une benne pour la récupération des pneus usagés. La collecte aura lieu du **18 au 30 mai prochains**, aux heures d'ouverture de la déchèterie. Elle

est réservée aux particuliers munis d'un justificatif de résidence, limitée à 8 pneus VL sans les jantes.

Ordures ménagères et Tri sélectif

Soirée de présentation ouverte à tous :

- 1/ le fonctionnement de la CCVI
- 2/ le SICTOM (Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères)
- 3/ ce qui se cache derrière votre facture et l'explication des augmentations à venir

MERCREDI 3 juin à 20h30
à la salle des fêtes de MONTAUD

Portes ouvertes au SICTOM

Le centre de tri ouvre ses portes les **5 et 6 juin**. Informations dans le prochain écho (ateliers compostage, visite des centres de tri et d'enfouissement).

Budget 2009

Le Conseil communautaire a été décidé de n'effectuer aucune augmentation sur les taux d'imposition fixés par l'intercommunalité.

École maternelle

Il est demandé à chacun de donner son avis sur le nom qui pourrait être donné à l'école maternelle de Saint-Quentin-sur-Isère.

Un bulletin de participation est joint au présent écho. Merci d'y répondre et de le déposer selon vos possibilités en mairie, à l'école, à la médiathèque ou de voter sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr.

A votre bon choix...

Cantine – Inscriptions

En vue du week-end de l'Ascension, pour la rentrée du 25 mai, pensez à inscrire vos enfants pour la cantine avant le **lundi 18 mai à 9h**.

Compostage

Le projet de compostage n'est pas abandonné mais il est difficile de concilier un rendez-vous entre les services et nos élus. Des nouvelles dès qu'une date sera fixée.



Village sportif de l'Isère 38 activités à découvrir

du 15 au 26 mai, place du Champ de Mars à Saint-Marcellin.



Pour toute information sur : www.isere.fr.

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale traite toutes les demandes individuelles. Nous sommes à votre écoute pour toutes vos questions, difficultés passagères, aides aux vacances... N'hésitez pas à prendre contact.

Assistante maternelle



Une nouvelle nounou a obtenu son agrément pour une place : plein temps ou périscolaire. Elle est disponible au 1^{er} septembre 2009. Pour toute information, s'adresser en mairie.

École de Montaud

Une classe Nature aura lieu du **18 au 19 mai**. Les élèves (CP/CE1/CE2) des classes de Corinne Fabre et d'Anne Rivoire partiront à la découverte de Saint-Andéol. Au programme : jeux nature, escalade, jeu rallye trappeur.

Urbanisme

Dernières autorisations accordées :

- Corinne et Francis Colin, Le Fayard, pour pose d'une clôture.
- Elodie et Jérôme Fourboul, Les Etroits, pour construction d'une maison individuelle.
- Florence et Hervé Courtois, Les Etroits, pour aménagement de combles avec création de 2 fenêtres de toit.





ACTIVITES

mois de mai 2009

VENDREDI 1^{er} de 10h à 12h sur la place du Village
Vente de muguet

SAMEDI 2 – MAIRIE - Bureaux fermés

MARDI 5 – Conseil municipal
Réunion publique – salle de la mairie

VENDREDI 8 - rendez-vous au monument aux morts à 11h
Commémoration suivie du verre du souvenir

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10
Chanteloube propose « De l'arbre au pavé »

MARDI 12 à 14h à la salle des fêtes
ASSOCIATION DES AINES



MERCREDI 13 de 10h à 12h puis de 14h à 16h à la salle des fêtes
Montaud t'aime – Bricolage

JEUDI 14 – 9h à 11h à la salle des fêtes
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

VENDREDI 15 – 20h30 à l'église Saint Bruno de VOIRON
REQUIEM de « CHERUBINI »

VENDREDI 15, SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17
Chanteloube propose « De l'arbre au pavé »



SAMEDI 16 – SOU DES ECOLES - Vente de croissants

SAMEDI 16 – MAIRIE - Bureaux fermés

MERCREDI 20 – Les enfants ont classe à la place du vendredi 22

MARDI 26 à 14h à la salle des fêtes
ASSOCIATION DES AINES

MERCREDI 27 à 20h30 à la salle des fêtes
Réunion pour l'organisation de la FETE DU VILLAGE

Saint-Quentin-sur-Isère
Marché des plants et des fleurs le **6 mai** à l'école maternelle.

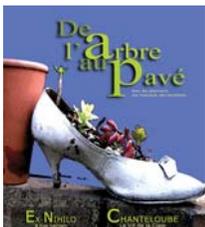


Afin d'économiser du papier, la commune vous propose l'envoi de l'Echo par courriel. Merci de faire votre demande en nous communiquant votre adresse électronique à : mairie.montaud@wanadoo.fr

Détails sur les ACTIVITES



Pour renouer avec la tradition, une vente de muguet est organisée de 10h à 12h, le 1^{er} mai, sur la place du village. Le bénéfice sera versé à une association du village (tirée au sort).



L'association Chanteloube vous invite aux week-ends de l'art contemporain, avec des plasticiens, des comédiens, des musiciens... les **9, 10, 15, 16 et 17 mai de 10h à 19h**. Pot d'accueil les samedis et petite restauration les dimanches.

Requiem de Cherubini, vendredi 15 mai à Voiron, avec la participation des membres de la chorale de Montaud. Pour toutes informations : <http://ordonline.free.fr> ou auprès des choristes.



Tous à Vélo!

Nous vous invitons à renouveler l'expérience de juin 2008 « **Tous à vélo à l'école** » le **jeudi 4 juin**. Alors à vos 2 roues et n'oubliez pas le casque. Les participants seront récompensés.

Les DECISIONS du Conseil

Le Conseil a voté les budgets primitifs 2009 de la Commune et du Service des Eaux lors de sa séance publique du 31 mars. Il a été décidé de n'effectuer aucune augmentation sur les taux d'imposition fixés par la commune. Les comptes peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	313 301 €	616 101 €
RECETTES	313 301 €	616 101 €
SERVICE DES EAUX		
DEPENSES	91 831 €	94 088 €
RECETTES	91 831 €	94 088 €

Le Conseil a aussi décidé de :

- Signer une convention avec la S.P.A. Rhône-Alpes pour la récupération des animaux égarés, abandonnés ou qui divaguent. Coût 0,26 € par habitant.

- Le maître d'œuvre chargé du projet concernant la crèche, halte-garderie a été désigné, suite à l'appel d'offres. Il s'agit de l'agence « Equilibre 38 ». Les honoraires s'élèvent à 9 000 € hors-taxes.

- Suite à la consultation lancée, c'est le cabinet APAVE qui est chargé des missions de « contrôle technique » et « S.P.S. » (Sécurité, Protection et Santé) ; ses honoraires s'élèvent à 2 882,50 € hors-taxes.

- Afin de sécuriser le clocher de l'église, des travaux de « projection » seront réalisés à l'intérieur de celui-ci, avec la pose d'un échafaudage. Pour cela, il a été nécessaire de déposer les deux cloches. Ce travail a été réalisé par la société Paccard. Pour information, la plus petite cloche, en bronze, pèse environ 100 kg. Alors que la plus grosse, en acier, d'un diamètre de 1,30 m, pèse plus d'une tonne.



Le joug, soutenant la grosse cloche, en mauvais état, était habité par les oiseaux

- Une décision reste à prendre : la repose de l'une ou des 2 cloches. Pour la remise en place de la grosse cloche, la charpente existante doit être déposée et remplacée par une structure nouvelle et adaptée à son poids. Par contre pour la petite cloche, pas de modifications importantes à apporter à la charpente existante.

